bres en espalier. Pour commencer par Paris, nous dirons qu'on devrait imiter partout la coutume des jardiniers de la banlieue, qui, lorsque les murs ne sont point garnis de treillage, palissent *à la loque*. Ce terme très expressif désigne en effet l'emploi d'une immense quantité de loques de drap vendues par les tailleurs. Pendant les longues soirées d'hiver, on les coupe en carrés longs; pour s'en servir, on en passe un morceau autour de la branche, on réunit les deux bouts, et on les fixe l'un sur l'autre par un clou dans la muraille. Les branches, par ce procédé, ne craignent aucune écorchure; la laine qui pénètre avec le clou dans l'enduit du mur amortit le coup de marteau, et empêche le crépissage de se détacher. En l'absence du treillage, nous ne connaissons de meilleur procédé que celui que nous allons décrire; mais le palissage à la loque est praticable partout, tandis que le procédé suivant ne peut être mis à profit que dans quelques localités.

Les jardiniers de toutes les provinces wallonnes de la Belgique, même dans les jardins des châteaux où l'on ne regarde pas à la dépense, se servent pour palisser leurs espaliers d'un moyen bien moins coûteux que le treillage à demeure. Dès qu'un arbre a pris sa seconde feuille après sa mise en place, on fixe perpendiculairement sur l'un de ses côtés, à l'aide d'un clou à crochet très recourbé, une baguette de cornouiller d'une longueur proportionnée aux dimensions de l'arbre. D'autres crochets forcent la baguette à décrire une courbe sur laquelle l'espalier est palissé avec des attaches d'osier fin. A mesure que l'arbre grandit, on fixe sur le mur de nouveaux demi-cercles de baguettes. On peut aussi les placer horizontalement pour la conduite de la vigne et des poiriers *à angle droit*.

Rien de plus facile et de plus économique que ce mode de palissage; si une baguette est cassée ou pourrie, on la remplace sans déranger l'arbre en toute saison de l'année, et l'on n'expose pas à l'action destructive de l'atmosphère tout un treillage d'un prix très élevé, dont les 9 dixièmes resteront plusieurs années sans emploi, en attendant la croissance des arbres.

Le cornouiller, bois d'un tissu très dur, résiste indéfiniment aux intempéries des saisons; il dure au moins le double du meilleur treillage en bois de chêne, sous le climat pluvieux de la Belgique. Des bois entiers de cornouiller sont cultivés en taillis pour cette destination; on trouve partout à en acheter des bottes de baguettes dépouillées de leur écorce, comme l'osier préparé pour la vannerie. Ces taillis, coupés à 5 ans, donnent des pousses parfaitement droites et flexibles, qui ont depuis deux jusqu'à cinq mètres. Quand elles sont anciennement coupées, il faut les humecter avant de s'en servir.

Dans nos départements du midi, l'usage des roseaux pour treillage devient fréquent; cette matière doit être aussi durable et moins dispendieuse que le treillage en cœur de chêne.

Dans toute la basse Provence, les roseaux, qui de tout temps remplacent les lattes pour le plafonnage, doivent avant peu devenir pour treillage d'un usage universel; comme leur prix est toujours assez élevé, on les fend dans leur longueur, par économie, au lieu de les employer tout entiers. Quelques touffes de *cannes* de Provence cultivées depuis plusieurs années autour du réservoir du labyrinthe au Jardin des Plantes, prouvent que cet utile roseau peut être cultivé avec succès sous le climat de Paris, quoiqu'il n'y parvienne pas à la hauteur qu'il atteint sur les côtes de la Méditerranée.

§ III. — Parterre.

Les rares beaux jours du mois de janvier permettent encore de rendre une visite au parterre; on y trouvera en fleur en pleine terre les deux perce-neige (le *leucoïum* et le *galanthus*), le tussilage odorant, l'ellébore noir, les daphnés et la violette que le moindre abri, comme nous l'avons indiqué, peut forcer à fleurir tout l'hiver. Le jardinier peut commencer dans les beaux jours de janvier la taille de ses rosiers de collection; cette opération a été si souvent décrite que nous croyons pouvoir nous dispenser d'en reproduire ici les détails; elle n'offre d'ailleurs aucune difficulté sérieuse; il suffit de savoir apprécier à la vue la force des sujets, force très variable selon les espèces, et de tailler les plus robustes plus longs que les faibles. En général, nous nous sommes toujours bien trouvé d'une taille *courte* pour presque tous les sujets; c'est un principe admis par les horticulteurs belges.

Quant aux rosiers en buisson, ils seront tondus, sans cérémonie, avec les cisailles qui servent à tondre les haies.

§ IV. — Jardin paysager.

Le jardin paysager, quoique privé de sa principale parure, méritera pourtant aussi d'être visité, ne fût-ce que pour respirer l'odeur des fleurs du calycanthus précoce (*calycanthus Japonica*), odeur analogue à celle de quelques mets recherchés, excitant, comme la vanille, la sensation d'une *saveur* en même temps que celle d'un parfum. D'ailleurs, le cognassier du Japon, dans une situation bien abritée, et le magnolia à fleur violette donneront déjà des espérances de floraison dont l'horticulteur se plaît à suivre les développements.

Dans les situations abritées, les araucaria et les autres arbres exotiques qui passent l'hiver en pleine terre moyennant un abri, ont besoin d'être à demi découverts pour profiter des belles journées, quand la température le permet; ils doivent toujours être recouverts avant la nuit.

§ V. — Orangerie et serres.

La grande analogie de température des mois de décembre et de janvier sous notre climat